

Sujet : [INTERNET] Observation pour projet parc photovoltaïque SAS Gièvres Energie

De : > landre3 (par Internet) <landre3@wanadoo.fr>

Date : 01/03/2022 à 08:09

Pour : ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr

Bonjour,

propriétaire de la parcelle AT 49 et AT 45 , un chemin piéton est prévu en bordure , merci de bien prendre en compte la ligne de chênes sur cette bordure qu' il serait dommage d 'abattre pour créer un lieu de passage qui était en contre bas sur les chemin ruraux . Je pense qu'il est possible de conserver ces arbres et que le chemin piéton soit vraiment que piéton , pas de motos ou autres qui viendrait perturber le calme de l' arrière des habitations toutes proches . Ces chênes ont bien été pris en compte page 53 de l' étude d 'impact (vert fluo).

Ou, voir si ce chemin est réellement utile du fait que les chemins ruraux sont condamnés et qu' une route fait le tour proche du projet !!! pas de chemin limitrophe serait idéal.

Je reste à disposition pour en discuter sur site et trouver la solution idéale.

Sinon , en accord avec ce projet qui va dans le sens des nouvelles énergies.

Mr et Mme BAILLY Régis

5 rue louis chabert

41130 GIEVRES

06.11.70.08.12

si réponse ou contact = baillyvalreg@wanadoo.fr